

● (1520)

Je suis certain que toutes ces dépenses sont en soi nécessaires, mais les experts devront décider à quel point elles sont nécessaires parce que bon nombre de Canadiens ordinaires ont besoin d'aide. La nomination d'un attaché de presse pour Sa Majesté la reine au coût de \$172,000 les laissera certainement indifférents, même s'il importe peut-être de savoir ce qui se passe dans les palais royaux. De toute façon, il me semble que la presse britannique donne tous les détails voulus à ce sujet.

J'entends certains de mes collègues marmonner. Ils semblent un peu troublés par mon hésitation à donner mon appui à tout cela. Ils savaient probablement que je voulais parler aussi des lettres d'accord.

Ce manque d'enthousiasme à l'égard du budget royal ne veut certes pas dire que je manque de loyauté envers la monarchie. J'ajoute que je retournerai à Terre-Neuve bientôt pour m'occuper de la deuxième réunion de la société du Commonwealth et je peux garantir au Sénat que cette réunion contribuera énormément à manifester notre appui à la monarchie.

Je sais que mes collègues seront un peu déçus si je ne parle pas du tout des lettres d'accord.

Le sénateur Frith: Il faudrait d'abord définir ce qu'est une lettre.

L'honorable Duff Roblin (leader adjoint de l'opposition): Celles-là n'ont pas besoin de timbre.

Le sénateur Doody: Avant de parler des postes de secours, comme le sénateur Thompson les appelle, et ces lettres d'accord ont vraiment été d'un grand secours à un grand nombre de sociétés et de particuliers au cours des années, je voudrais dire un mot à propos des crédits affectés à certaines des sociétés qui appartiennent entièrement à la Couronne.

L'honorable Jacques Flynn (leader de l'opposition): Et non seulement à 10 p. 100.

Le sénateur Doody: Ce n'est plus le cas. Il semble que la loi ne soit pas la même pour le gouvernement du Canada et pour certains gouvernements provinciaux. Il y a peut-être une raison valable à cela.

Le sénateur Roblin: Vraiment? Nous aimerions bien la connaître.

Le sénateur Doody: Je ne prétends pas avoir la moindre idée de ce qu'elle peut bien être.

Je voudrais aborder maintenant la situation en ce qui concerne la firme Canadair, de même que la société de Havilland, dans une moindre mesure sur le plan des chiffres, mais pas sur le plan des principes. A ce sujet, les prévisions supplémentaires renferment deux crédits de 200 millions de dollars chacun pour Canadair et de Havilland. Il s'agit de prises de participation au capital, quoique le gouvernement du Canada évite d'employer ce terme parce qu'il ne croit pas qu'il puisse réaliser des bénéfices grâce à cet investissement. Je crois que c'est une attitude réaliste.

Actuellement, l'endettement de Canadair se chiffre à 1.35 milliard de dollars, ce qui est une somme gigantesque en terme d'investissement des deniers publics dans une société. C'est une entreprise privée dont toutes les actions appartiennent au gouvernement du Canada. C'est ce qu'on nous dit, mais cela

[Le sénateur Doody.]

me semble difficile à avaler. Cette société est toujours administrée comme une entreprise privée, même si les contribuables canadiens y ont englouti 1.35 milliard sous forme de dettes et viennent d'y injecter encore 200 millions.

La société paye chaque mois des frais d'intérêt de 15 millions de dollars. Elle est très loin du seuil de la rentabilité. Les prévisions pour les ventes d'avions sont révisées à la baisse à chaque année, ce qui est compréhensible, car je ne crois pas que le monde soit actuellement en mesure d'acheter beaucoup d'avions à réaction, qu'il s'agisse du Challenger ou de tout autre type d'avion à réaction. Néanmoins, le gouvernement continue d'allonger de l'argent.

Durant les séances du comité, nous avons posé une série de questions pour savoir comment on protège l'investissement des contribuables canadiens dans cette entreprise et les autres sociétés de ce genre dont la société de Havilland. Nous voulions savoir quelles étaient les possibilités de récupérer un jour cet investissement public; quels sont les noms des administrateurs et quelles sont leurs responsabilités; quel est leur mandat et qui dirige réellement les destinées de la société en matière d'orientation générale et de ventes; et qui s'assure d'un niveau de compétence raisonnable de la part des gestionnaires. On est en droit de soupçonner que des administrateurs qui peuvent compter sur pareille cagnotte en cas de pépin ne sont guère incités à gérer leur affaire avec une compétence raisonnable.

De toute façon, nous n'obtenions pas de réponses à ces questions. Je ne peux donc révéler aux sénateurs quelles responsabilités ont été confiées aux administrateurs de ces compagnies, sur quoi ils sont chargés de faire rapport au ministre ou quelles sont leurs attributions. Ces choses demeurent inconnues. Toutefois, j'espère recevoir des réponses à ces questions.

De Havilland et Canadair se trouvent parmi les sociétés confiées aux bons soins du sénateur Austin et j'espère qu'au cours de la session, il nous fournira des réponses.

Nous devrions nous préoccuper des montants investis dans ces sociétés. Il incombe au gouvernement d'en rendre compte et de nous dire précisément comment il entend soutenir certaines de ces entreprises et quelles sont les responsabilités dévolues aux représentants des contribuables.

Je ne retiendrai pas les honorables sénateurs davantage. Ils estiment probablement que je suis quelque peu mécontent de la voie dans laquelle s'engage le gouvernement en ce qui concerne certaines décisions administratives, mais certains de mes collègues trouveront cela peu étonnant car ils jugent peut-être que, de toute façon, je ne suis pas tout à fait impartial. Je voterai contre le budget supplémentaire des dépenses, mais je ne doute nullement qu'il soit adopté.

Honorables sénateurs, je voudrais faire valoir un autre point avant de terminer. Je veux parler de la survie de la caisse d'assurance-chômage. On a demandé au comité quelles mesures le gouvernement prendra pour s'assurer qu'elle est convenablement financée, quelle sera la provenance du financement, jusqu'à quand employés et employeurs assureront ce financement et combien de temps encore durera la situation actuelle. Nous n'avons pu obtenir des réponses à ces questions parce que les fonctionnaires des divers ministères n'étaient pas sur les lieux, mais les représentants du Conseil du Trésor se sont engagés à fournir ces renseignements.